

# Les musulmans sont susceptibles dès qu'on touche à leur prophète : raison de plus pour continuer !

Réponse à la réponse de [Yacine Zerkoun](#), par un apostat de l'islam.

<http://www.bvoltaire.fr/yacinezerkoun/reponse-a-pascal-hilout-le-coran-est-parfait-tel-quil-est,12571>

Les musulmans sont susceptibles. Ils montent au créneau dès qu'on égratigne leur dogme. Ils vont en avoir l'occasion.

D'abord, un principe qu'ils se gardent bien de dévoiler : leur dieu leur pardonne tout mensonge et tout acte contraire à la foi s'il est fait « pour le bien de la religion ». Ce principe s'appelle la TAQUIYYA. Notre champion Yacine est donc soit un technicien chevronné de la taquiyya, soit un ignare de l'islam.

Examinons les arguments:

1° « **Il faudrait « déclarer caducs les versets »** : *il existe un principe dit de l'abrogeant (nâsikh) et de l'abrogé (mansûkh) qui figure dans le Coran lui-même et selon ce principe, les versets plus récents abrogent les plus anciens. Donc ce n'est pas une nouveauté. Suivant ce principe, les versets abrogés sont ceux ayant un peu d'humanisme et qui datent de la période pré-hégire et les abrogeants sont les versets beaucoup plus durs, haineux et guerriers de la période médinoise (post-hégire). Il en est ainsi d'un des versets dit « du sabre », qui abroge à lui seul 120 autres:*

– 9.73: «Ô Prophète, lutte contre les mécréants et les

hypocrites, et sois rude avec eux; l'Enfer sera leur refuge, et quelle mauvaise destination!» .

**2° «Pas assez respectueux des autres religions». Que pensez-vous donc de ce verset:**

– 5.60: Dis: « Puis-je vous informer de ce qu'il y a de pire, en fait de rétribution auprès d'Allah? Celui qu'Allah a maudit, celui qui a encouru Sa colère, et ceux dont Il a fait des singes, des porcs, et de même, celui qui a adoré le Tagut, ceux-là ont la pire des places et sont les plus égarés du chemin droit ».

**3° «Il faudrait laïciser la parole de Dieu pour qu'elle soit plus conforme à la morale laïque» :** vous avouez ainsi que les lois d'Allah priment sur celles de la République. Dont acte.

**4° «il faut aussi rappeler qu'il n'est pas, en islam, « de contrainte en religion ».** Vous avez choisi le mauvais exemple, ce verset fait partie de ceux qui ont été abrogés! La réalité est tout autre, comme le montre ce verset, d'une grande tolérance:

– 3..28: Que les croyants ne prennent pas pour alliés des infidèles, au lieu de croyants. Quiconque le fait contredit la religion d'Allah, à moins que vous ne cherchiez à vous protéger d'eux. Allah vous met en garde à l'égard de Lui-même. Et c'est à Allah le retour.

On le voit, contrairement à ce que vous écrivez, poue les soumis (musulmans), chacun n'est pas libre de choisir sa voie!

**5° «Le Coran est parfait tel qu'il est : il n'y a pas à le réformer»:** c'est votre point de vue. Ce qu'il n'admet pourtant pas et ce que n'admettent pas les musulmans, c'est qu'on puisse en avoir une image contraire. Le coran et l'islam n'admettent ni la contradiction, ni la différence.

– 4.89 : Ils aimeraient vous voir mécréants, comme ils ont

mécru : alors vous seriez tous égaux ! Ne prenez donc pas d'alliés parmi eux, jusqu'à ce qu'ils émigrent dans le sentier d'Allah. Mais s'ils tournent le dos, saisissez-les alors, et tuez-les où que vous les trouviez ; et ne prenez parmi eux ni allié ni secoureur,

**6° « On ne peut pas revenir sur la parole de Dieu ni sur celle du Prophète » :** cette forme d'intégrisme que vous cautionnez et que vous défendez s'est malheureusement généralisée depuis qu'aux alentours de l'an 1000 les écoles réformistes ont été fermées, et avec elles la pensée émanant de l'IJTIHAD (effort de recherche personnel). On peut dire que ce fut à juste titre quand on se place dans l'optique de Mahomet et des grands oulémas tels Al-Bukhari, Abou Daoud, Tirmidhi, etc: l'islam des origines est sanglant et totalitaire, il le reste encore aujourd'hui et on en a des preuves tous les jours, malheureusement. Il a donc fallu préserver à l'islam son aspect le plus dur, le plus violent, et avec son unité, c'est ainsi qu'en l'an 1019, le calife Al Qadir, qui craignait de nouvelles scissions, fit lire dans les mosquées une épître dite «*Épître de Qadir*» par laquelle il enferme l'islam dans sa prison mentale venue d'un autre âge, retour aux années 620/630 de l'ère chrétienne. Toute nouvelle exégèse est désormais interdite, tout esprit critique tué dans l'œuf. Les musulmans ont opté pour le TAQLID, l'imitation servile, et la TAQIYYA, le mensonge utile.

**7° Sur la violence (les violences) de Mahomet, il y a tant à dire.** Il a fait tuer des dizaines de personnes juste parce qu'elles l'ont critiqué ou qu'elles ont fait des pamphlets sur lui. Les exemples ne manquent pas, mais pour cela, il faut faire l'effort de lire une des siras (biographies) officielles de Mahomet.

**8° Sur la misogynie: vous manquez de chance, car la sourate que vous citez est justement une de celles qui permettent d'affirmer que Mahomet et le coran sont misogynes. Jugez-en par ces quelques extraits:**

– 4.3: « *Et si vous craignez de n’être pas justes envers les orphelins... Il est permis d’épouser deux, trois ou quatre, parmi les femmes qui vous plaisent, mais, si vous craignez de n’être pas justes avec celles-ci, alors une seule, ou des esclaves que vous possédez. Cela afin de ne pas faire d’injustice (ou afin de ne pas aggraver votre charge de famille) ».*

Je profite pour vous préciser, au cas où vous ne le sauriez pas, qu’aucun des 57 pays composant l’Organisation de la Conférence Islamique (OCI) n’a formellement aboli l’esclavage.

– 4.11: « *Voici ce qu’Allah vous enjoint au sujet de vos enfants : au fils, une part équivalente à celle de deux filles. S’il n’y a que des filles, même plus de deux, à elles alors deux tiers de ce que le défunt laisse. Et s’il n’y en a qu’une, à elle alors la moitié ».*

– 4.24: « *Et parmi les femmes, les dames (qui ont un mari), sauf si elles sont vos esclaves en toute propriété . Prescription d’Allah sur vous! A part cela, il vous est permis de les rechercher, en vous servant de vos biens et en concluant mariage, non en débauchés. Puis, de même que vous jouissez d’elles, donnez-leur leur mahr, comme une chose due. Il n’y a aucun péché contre vous à ce que vous concluez un accord quelconque entre vous après la fixation du mahr.. Car Allah est, certes, Omniscient et Sage ».*

*NOTA: cette sourate légalise le «mariage temporaire», autrement dit le viol: il suffit à l’homme de donner son «mahr» (salaire) à la femme !*

– 4.34: « *Les hommes ont autorité sur les femmes, en raison des faveurs qu’Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu’ils font de leurs bien. Les femmes vertueuses sont obéissantes (à leurs maris), et protègent ce qui doit être protégé, pendant l’absence de leurs époux, avec la protection d’Allah. Et quant à celles dont vous craignez la*

*désobéissance, exhortez-les, éloignez-vous d'elles dans leurs lits et frappez-les. Si elles arrivent à vous obéir, alors ne cherchez plus de voie contre elles, car Allah est certes, Haut et Grand! »*

**9° Il y a tant de choses à dire sur votre prose mais je suis obligé d'agréger, j'ai déjà été trop long.** Sur le supposé antiracisme de l'islam: vous avez (presque) raison: l'islam n'est en effet pas (trop) raciste, mais seulement envers les musulmans! Je vous renvoie au sort réservé par votre dogme aux juifs, aux chrétiens, aux «*impies*», aux «*mécréants*», aux «*associateurs*», aux adeptes des religions non monothéistes, ainsi qu'aux homosexuels. Et également à ce verset:

– 3. 110: Vous êtes la meilleure communauté qu'on ait fait surgir pour les hommes vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et croyez à Allah. Si les gens du Livre croyaient, ce serait meilleur pour eux, il y en a qui ont la foi, mais la plupart d'entre eux sont des pervers.

Vous nous donnez aussi une autre preuve de votre racisme (celui des musulmans), encore une fois sans vous en rendre compte, quand vous écrivez:

– Allez à La Mecque et ouvrez les yeux.

Vous ne savez donc pas que la Mecque est interdite aux non-musulmans? S'il vous arrivait de rentrer dans une église (mais c'est haram, me semble-t-il), personne ne viendrait vous en empêcher! La différence est là.

Et enfin, sans vous en rendre compte, vous donnez vous-même la preuve du racisme et de l'intolérance de l'islam quand vous dites: «*Vous devrez néanmoins faire acte de conversion si vous espérez lever le voile de la mariée.*» C'est un aveu de votre sectarisme, en parfaite harmonie avec ce verset double:

– 2.193 et 8.39/40: «*Et combattez-les jusqu'à ce qu'il ne subsiste plus d'association, et que la religion soit*

entièrement à Allah. Puis, s'ils cessent (ils seront pardonnés car) Allah observe bien ce qu'ils oeuvrent. »

**Naït Aghilès**